



# Club 41 Français

[www.club41français.fr](http://www.club41français.fr)



## UN NOUVEAU CHALLENGE !

Chaque année, le Club 41 Français récompense, par des challenges, des Clubs ayant fait preuve de dynamisme.

Le « Maurice FIDELAIRE » est décerné pour l'organisation d'une manifestation d'envergure, le « Jacques BELE » pour la meilleure participation à l'Assemblée Nationale, et le Challenge International honore le Club ou la Région qui aura organisé une manifestation internationale d'une envergure exceptionnelle.

« Ambitions 41 » initié par Philippe Duprez, Président National 2013/2014, promeut l'Esprit Table Ronde auprès de l'ensemble du Quatalagor et doit nous permettre de montrer nos valeurs à travers nos quatre Clubs, couvrant toutes les tranches de population adulte des deux sexes, tous issus de la Table Ronde.

Dès lors, à partir d'une idée de Jean-Claude Graindorge, il nous est apparu opportun, voire essentiel, d'aider à la promotion de la Table Ronde Française, creuset de nos différents Clubs. Soutenir la TRF pour que son effectif évolue positivement devient une mission naturelle et solidaire pour le Club 41 Français, dont aujourd'hui 60% des Membres sont d'ex-Tablers, gage essentiel du maintien de l'Esprit Table Ronde dans nos Clubs. Aussi, il nous est apparu souhaitable de récompenser, chaque année désormais, le Club local 41 Français ayant le plus œuvré au recrutement de nouveaux Tablers, contribuant ainsi au développement de la Table Ronde Française.

Précisons que la TRF, par la voix de son Comité National, partage et approuve cette initiative du Club 41 Français et nous aidera, notamment au travers de la cellule Conquête, à la désignation des lauréats.

Puisqu'aucun de nos quatre Clubs, constituant le Quatalagor, n'existerait sans l'idée géniale de cet Anglais de Norwich en 1926, nous avons souhaité dénommer ce nouveau challenge « Louis MARCHESI ».

Ce challenge sera symboliquement remis par le Président National de la Table Ronde Française lors de chaque Assemblée Générale Nationale du Club 41 Français.

Le Comité National 2013/2014



## Règlement du Challenge Louis MARCHESI

Le règlement et les modalités permettant l'attribution de ce Challenge pourront être modifiés, en début de chaque année, par le Comité National du Club 41 Français, afin de maintenir son rayonnement.

1

Le Challenge Louis MARCHESI a pour objectif d'inciter les Membres du Club 41 Français à rechercher et co-parrainer de jeunes hommes afin qu'ils puissent être intronisés à la Table Ronde Française

2

Concernant le recrutement de nouveaux Membres et afin d'éviter tout risque d'ingérence, les modalités et principes d'intronisation resteront ceux définis par la TRF, les Tables locales conservant ainsi leurs prérogatives, et tout particulièrement leurs droits de véto et de refus d'admission.

3

Le Challenge se déroulera sur la période allant du 1er Juin au 30 Mai de chaque année, dite année Table Ronde. Exceptionnellement, elle commencera, avec effet rétroactif, au 1er Septembre 2013 et s'achèvera au 30 Mai 2014 pour l'année de lancement, les premières récompenses étant attribuées à Dôle par Samuel Alibrandi, Président 2013/2014 de la TRF, Philippe Duprez, Président 2013/2014 du Club 41 Français et Jean-Claude Graindorge, du Club 41 de Saint-Brieuc Armor, initiateur de ce Challenge.

4

Le Challenge Louis MARCHESI sera attribué aux Clubs Locaux 41 Français qui auront le plus œuvré en faveur de la TRF, principalement par le recrutement de nouveaux Membres mais aussi par la participation à des manifestations et/ou actions des Tables locales. Il appartiendra, le cas échéant, aux Clubs 41 récompensés de désigner le ou les Membres ayant été les plus actifs à l'obtention de cette distinction.

5

Le nom des trois Clubs gagnants, et éventuellement la liste des Membres ayant le plus contribué à cette distinction, sera publié avec photos dans les éditions d'ADT et de Panorama.

Les résultats figureront dans notre guide au même titre que les Challenges Fidelaire, Bele et International.



## Attribution des points

6

### 1 point : Parrainage de nouveaux membres

- Co-parrainage d'un nouveau Tabler (seulement une fois l'Intronisation effectuée). La Table Ronde accueillant le nouveau membre précisera le nom du club 41 concerné dans la fiche d'Intronisation.
- Suivi du nouveau membre : attribution d'un point s'il fait toujours partie de l'effectif de la TRF l'année suivant son Intronisation.
- 1 point supplémentaire si ce nouveau Tabler intègre un club dit « en difficulté », la liste de ces Tables étant fixée chaque année par la TRF et diffusée au Club 41 Français.

### 2 points : Soutien aux actions TRF

- Elaboration d'un projet commun, ou participation d'au moins 3 membres du club 41 local aux manifestations Table Ronde (ex : Voiles de l'Espoir, organisation de Comités Nationaux, euromeetings...) et aux actions locales ou régionales des clubs TRF.  
Majoration d'un point si article de presse / reportage TV

### 3 points : Vie inter-clubs

- Mise en place des « ambassadeurs tournants » avec une Table locale, selon le carnet de route du Président de club local 2013/2014 page 8.  
Ces 3 points seront attribués chaque année.

### 5 points : Création d'un club TRF

- Contribution notoire du club à la création d'une nouvelle Table Ronde dans sa ville.  
5 points auxquels s'ajoutent les points des membres co-parrainés.



## 7 Co-parrainage :

L'objectif de ce challenge étant d'être pérennisé, nous ne saurions trop insister sur les fonctions de parrainage et co-parrainage qui permettront de maintenir durablement les nouveaux Tablers ainsi intronisés. Si le parrain est, par définition, Membre de la TRF, le co-parrain 41 devra s'engager à accompagner durablement son filleul, l'entourant de ses conseils et l'incitant à découvrir toutes les dimensions de son nouveau Club.

## 8 Décomptes des Points :

Il appartiendra, chaque année, au Club 41 Français et à la Table Ronde Française de désigner chacun un de leurs Membres pour veiller au juste décompte des points attribués.

Le mode de désignation est laissé à l'initiative de chaque Club.

Pour l'année 2013/2014, il est convenu que les interlocuteurs seront:

Pour la TRF, Thomas Guérin, Responsable de la Cellule Conquête.

Pour le Club 41, Alain Milcendeau Vice-Président National.

## 9 Dotation :

La dotation affectée au Challenge Louis MARCHESI sera déterminée chaque année dans le cadre du budget du Club 41 Français.

Pour l'année 2013/2014, et dans le cadre du programme Ambitions 41, le Comité National a décidé de doter ce Challenge de la somme totale de 5000€. Trois Clubs locaux seront ainsi récompensés, ce seront, bien entendu, les Clubs ayant totalisé le plus grand nombre de points :

2000€ seront attribués au Vainqueur

1600€ pour le deuxième

1400€ pour le troisième.

Ce budget est une somme à valoir aux Clubs ainsi distingués pour participer à l'Assemblée Nationale de Dôle du Vendredi soir jusqu'au brunch du Dimanche midi.